

# Bachelier en kinésithérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-kine@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PHYSIOTHERAPIE			
Code	PAKN3B60KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Stéphane BAQUET</b> (stephane.baquet@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cours théorique et pratique basé notamment sur les notions d'électricité vues au bloc1 et destiné en-autre à l'apprentissage de la réalisation de parties de programmes de traitement concernant les "outils" de physiothérapie dont l'électrothérapie.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
  - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
  - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
  - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
  - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
  - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'acquérir les notions théoriques de base de la physiothérapie ; de compléter ses connaissances par une approche pratique en proposant différents programmes de traitement en fonction d'une pathologie énoncée et par une utilisation correcte du matériel mis à sa disposition.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B60KINA Physiothérapie 20 h / 4 C

## Contenu

Partie Théorique :

- Les différents outils et principes utilisés en physiothérapie
- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes mécaniques : Infrasons; Vibrations sonores; Ultrasons;
- Thérapies par ondes de choc extracorporelles
- Techniques de physiothérapie servant à la production d'ondes électromagnétiques: Ondes courtes et centimétriques;
- Rayons infrarouges; Rayons ultraviolets...
- Notions complémentaires : thermothérapie, cryothérapie, myofeedback...
- Rappel des notions d'électrothérapie : TENS (préparation aux séances de travaux pratiques)

Partie pratique :

- Découverte de certains appareils de physiothérapie et réflexion sur diverses stratégies thérapeutiques les mettant en scène en fonction de pathologies courantes.
- Utilisation des appareils pour proposer divers traitements de physiothérapie - Pratique à partir de cas cliniques - Présentations orales des travaux effectués par groupes.

## Démarches d'apprentissage

Cours magistral (Support "PowerPoint", questions-réponses...)

- Rappel des notions théoriques de base

- Travaux Pratiques : apprentissage de l'utilisation de certains appareils de physiothérapie, réflexions sur base de cas cliniques avec proposition d'un protocole de traitement et mise en pratique de ce traitement.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Support "PowerPoint", questions-réponses régulièrement permises et organisées ...

Bases de notes de cours disponibles sur ConnectED.

## Sources et références

Crepon, F. (2002). Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle. Frison-Roche. - Roques, Ch-F. (1997). Pratique de l'électrothérapie. Paris ; New York : Springer.

- De Bisschop, G. & De Bisschop, E. (1999). Electrophysiothérapie. Masson.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les bases de notes de cours sont disponibles sur ConnectED.

Il s'agit bien de "bases de notes de cours" à compléter par chaque étudiants et non de supports exhaustifs !

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen Oral et simultanément Pratique.

Questions sur la théorie vue au cours.

Questions pratiques sur les différentes mises en situation au cours pratiques.

### Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

## **Dispositions complémentaires**

Intervenants:

.

Baquet Stéphane (baquets@helha.be)

Attout Aurélie (attouta@helha.be)

.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

.

En cas de seconde session (session au terme du Q3), les modalités d'évaluations de la première session (session au terme du Q2) restent d'application et inchangées.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).